

Chiffres-clés 2023 : Une profession en pleine mutation entre croissance et défis



Pour la troisième année consécutive, le nombre d'apprentis se formant aux métiers de la coiffure est en hausse. Cette tendance constitue une excellente réponse aux besoins de recrutement des chefs d'entreprise du secteur.

Chaque année, l'Union nationale des entreprises de coiffure, première organisation professionnelle de la coiffure, publie les chiffres-clés du secteur et analyse les principales tendances économiques. Voici les faits marquants de 2023 :

1. Une hausse significative du nombre d'apprentis

À la rentrée 2022, le nombre d'apprentis inscrits dans une formation aux métiers de la coiffure a fortement augmenté de **+7 %** par rapport à 2021, soit **1 601 apprenants supplémentaires**. Cette progression ramène le niveau d'apprentis à celui enregistré en 2008-2009, confirmant ainsi la dynamique positive amorcée depuis 2019.

Cette croissance est une excellente nouvelle pour les chefs d'entreprise, qui éprouvent un réel besoin de renforcer leurs équipes. Face aux propositions du gouvernement de réduire l'aide à l'apprentissage, l'UNEC appelle bien au contraire à sécuriser tous les financements dans un contexte où la coiffure reste un secteur en tension.

2. Une augmentation du nombre d'établissements de coiffure

Le métier de coiffeur continue de faire rêver et de susciter des vocations. En 2023, le nombre d'établissements de coiffure en France (salons de coiffure et coiffeurs hors salon) a progressé de **+7 %**, confirmant l'attractivité de cette profession, qui se positionne comme le **deuxième secteur de l'artisanat en France**.

Au 31 décembre 2022, on recensait **109 306 établissements**¹ sur l'ensemble du territoire, soit **7 371 de plus** qu'en 2021 mais au détriment de l'entreprise classique avec un salon et des salariés au profit de la micro-entreprise.

3. Une baisse du nombre de salariés, mais une évolution des statuts professionnels

En 2023, le nombre d'emplois salariés dans le secteur a diminué de **2 %**, soit une perte de **2 162 postes** par rapport à l'année précédente. En parallèle, le nombre de micro-entrepreneurs a augmenté de **+4,8 %** sur un an, traduisant une transformation des modes d'exercice de la profession.

Face à cette évolution, l'UNEC propose de limiter le régime fiscal de la micro-entreprise à une durée de trois ans. Cette mesure vise à harmoniser les règles fiscales et sociales entre les différentes formes juridiques d'exercice. En effet, ce régime, bien qu'attrayant, fragilise l'avenir du secteur : les micro-entreprises ne créent pas d'emplois, ne participent pas à la formation d'apprentis, et bénéficient d'exonérations importantes, notamment sur la TVA.

Ces chiffres mettent en lumière à la fois les opportunités et les défis auxquels fait face le secteur de la coiffure. L'UNEC reste mobilisée pour accompagner les professionnels et défendre les intérêts de ce métier essentiel à l'artisanat français.

A propos de l'Union nationale des entreprises de coiffure

Première organisation professionnelle du secteur de la coiffure, l'UNEC jouit d'une présence nationale à travers 13 unions régionales, 96 syndicats départementaux, 185 salariés et 3000 élus bénévoles. Acteur majeur du dialogue social, engagé pour défendre les intérêts socio-économiques de la profession, l'UNEC travaille à une vision du métier résolument tournée vers l'avenir autour des enjeux liés à la formation, la RSE ou encore le digital. L'UNEC est aussi l'interlocuteur privilégié de tous les chefs d'entreprise (avec ou sans salariés) avec pour mission de les accompagner dans la transformation du métier. Enfin l'UNEC endosse le rôle de représentant de la profession auprès des institutions en les sensibilisant pour valoriser et créer les conditions de son développement.

Plus d'informations sur : www.unec.fr

Contacts presse :

communication@unec.fr

01 42 61 50 65

Christelle Pelka

Directrice du Cabinet du Président

christelle.pelka@unec.fr

01 42 61 53 24

¹ Ce chiffre est susceptible d'être corrigé par l'INSEE dans les années à venir.